



Pardigon un territoire en pleine

- Il existe sur ce territoire une station d'épuration des eaux usées. Comment peut-on utiliser cet équipement pour répondre à la sécheresse ?

Gérard Jacomet (Ancien Directeur Station d'épuration)

Le jeudi 27 juillet 2023 à 18h00 dans la salle des fêtes VOLI de La Croix-Valmer. Présentation STEP de PARDIGON.

Monsieur le Maire de La Croix-Valmer, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le représentant du Conservatoire du Littoral, Messieurs les représentants du Parc National de Port-Cros, Mesdames et Messieurs les représentants d'associations, Mesdames et Messieurs, bonsoir.

Ma présence de ce soir est à l'initiative de monsieur Michel Blaise, Président de l'Association de Sauvegarde des Sites de la Croix-Valmer.

Je me présente : Gérard JACOMET, j'ai pris ma retraite en 2019 en tant que Directeur du sivom du Littoral des Maures. J'ai exploité la station d'épuration de Pardigon pendant 40 années.

De plus, je suis membre actif du CSBC.

Sur le territoire de Pardigon, il existe une station d'épuration des eaux usées. Comment peut-on utiliser cet équipement pour répondre à la sécheresse ?

Avant tout, il faut améliorer le traitement des eaux usées de la station d'épuration intercommunale de PARDIGON.

On doit distinguer deux types différents d'épuration :

- Le traitement des Bactéries
- Le traitement des Micropolluants

Nos stations d'épuration sont en général très performantes en matière de traitement des bactéries, mais déficientes pour la dépollution des micropolluants.

C'est cette seconde catégorie que nous allons évoquer.

1/ Micropolluants en sortie de station d'épuration: quels impacts sur la santé humaine et les milieux aquatiques ?

Lors du traitement des eaux usées, l'élimination des micropolluants est incomplète; certains restent présents dans les eaux rejetées dans l'environnement. Les micropolluants ont un impact potentiel significatif, en particulier certains pesticides, certains hydrocarbures, certains résidus de médicaments, certaines hormones et des métaux comme le cuivre, le zinc ou l'aluminium. Il est ainsi important de mettre en place des actions de réduction à la source et de traitement de ces substances.

Les micropolluants sont des substances qui entrent dans la composition de produits d'usage domestique, médical, industriel ou agricole. Ils sont présents dans l'environnement du fait des activités humaines et ont un impact sur l'environnement à très basse concentration (de l'ordre du µg/L au ng/L dans les milieux aquatiques). Les micropolluants organiques (composés aromatiques, hormones, résidus médicamenteux, pesticides...) ont des effets reconnus sur les organismes vivants, certains étant déclarés comme perturbateurs endocriniens ou cancérigènes. Les micropolluants inorganiques (des métaux principalement) peuvent avoir différents effets sur la santé, selon leur nature, tels que certains cancers, l'atteinte du système nerveux, des troubles gastriques... Les eaux usées contiennent une très grande variété de micropolluants qui ne sont pas complètement éliminés lors des traitements d'épuration classiques et se retrouvent dans les eaux rejetées dans l'environnement. Il est donc important de connaître les risques qu'ils peuvent représenter pour la santé humaine et les milieux aquatiques.

Une espèce aquatique disparaît tous les 10 ans. En effet, le nombre moyen d'espèces aquatiques potentiellement disparues ayant pu être caractérisées, a été évalué à une espèce disparue des milieux aquatiques à chaque décennie. De nombreuses substances organiques participent à cet impact, dont les plus significatives sont par exemple la cyperméthrine (un pesticide), un PCB (polychlorobiphényles sont des polluants organiques persistants), un type d'œstrogène (une hormone), ou encore l'amoxicilline (un antibiotique). Ce chiffre montre donc un impact potentiel significatif de ces substances.

En France, la stratégie pour réduire les micropolluants dans l'environnement se base pour le moment principalement sur des réductions, voire des interdictions d'usage en amont des stations d'épuration, du fait de leur toxicité. Cependant, certaines substances réglementées, voire interdites, comme les PCB, se retrouvent encore dans les effluents de station d'épuration du fait de leur très longue persistance. Cette persistance dans le milieu, ainsi que le très grand nombre de substances impliquées, posent la question de l'opportunité de traitements dédiés dans les stations d'épuration en complément des actions de réduction à la source. Ces traitements, dont l'efficacité et le coût sont à bien prendre en compte, pourraient permettre en effet de réduire la quantité de micropolluants présents dans nos eaux usées et aujourd'hui directement rejetés au milieu naturel.

2/ Notre Position.

Pour nous, associations, nous proposons aux collectivités concernées, d'améliorer le traitement des eaux usées de la station d'épuration intercommunale de Pardigon.

Depuis de nombreuses années, le SIVOM du Littoral des Maures exploite en régie directe la station d'épuration. Sa capacité est de 68 000 EH (équivalent habitants). A ce jour, elle est dimensionnée correctement et respecte les normes européennes.

Mais, les collectivités doivent aller beaucoup plus loin. C'est-à-dire qu'un niveau de traitement complémentaire est nécessaire pour éliminer 90% des micropolluants.

Lutter contre la pollution par les micropolluants est un enjeu environnemental, sanitaire et économique. Même à très faible concentration, les micropolluants dégradent la qualité de l'eau potable, des produits de la pêche et de la **conchyliculture** et fragilisent la biodiversité de nos rivières, lacs et eaux côtières. Pour améliorer l'état des eaux, l'agence de l'eau soutient les actions qui visent à les réduire ou les éliminer ainsi que celles dont l'objectif est de mieux connaître les pressions polluantes.

3/ Nos suggestions.

Concernant l'élimination des micropolluants, la combinaison de l'oxydation par ozonation et de **l'adsorption** sur charbon actif sous forme de lit fluidisé, nous semble le traitement le plus adapté.

Une fois les micropolluants éliminés, cette eau pourra être réutilisée, après validation de la Direction Générale de Santé :

- Pour la défense contre les incendies ;
- Pour le nettoyage des voiries ;
- Pour les carénages des bateaux ;
- Pour l'aspersion ;
- Pour le nettoyage des quais des déchèteries ;
- Pour le nettoyage des véhicules municipaux ;
- L'arrosage des vignes ;
- Pour la création de double-comptage, etc...

On pourrait prendre pour exemple la station d'épuration de Grimaud.

En effet, grâce à un procédé breveté, les micropolluants sont **adsorbés** sur du charbon actif. Les molécules indésirables ne sont ni concentrées, ni transformées en sous-produits toxiques ou mutagènes mais définitivement retirées de l'eau. Le charbon usagé est régénéré par voie thermique ou incinéré. Dans les deux cas, les micropolluants sont détruits.

La station d'épuration de Grimaud est la première usine de dépollution de la côte méditerranéenne à traiter les micropolluants. Les communes de la baie de La Croix-Valmer/Cavalaire pourraient être les suivantes.

De plus, nous souhaitons que tous les systèmes d'assainissements de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez adhèrent à cette amélioration.

Enfin, nous terminerons sur la problématique des eaux de pluie.

Comme dans beaucoup de communes du littoral, lors des épisodes pluvieux les sorties des ruisseaux génèrent une pollution marine importante.

D'ailleurs régulièrement, des arrêtés municipaux d'interdiction de baignade sont pris.

Notre conclusion est, qu'il est impératif de dépolluer les eaux de pluie à la sortie des ruisseaux durant les premières heures. Ce qui permettra de préserver davantage ce milieu sensible qu'est la Baie de La Croix-Valmer/Cavalaire.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de m'avoir écouté.

Les polychlorobiphényles (PCB) sont des **polluants organiques persistants** c'est-à-dire des substances qui se désagrègent très peu dans l'environnement et s'accumulent dans différents milieux, et en particulier le sol.